

FRANCE BOIS FORÊT

INTERPROFESSION NATIONALE

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

INDICATEUR 2017

DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED
EN FORÊT PRIVÉE



© Atlanbois



ASFFOR

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS



**EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p 4
SYNTHÈSE	p 5
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	p 6
a. Les usages et les destinations du bois	
b. Les éléments conjoncturels	p 7
L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED	p 8
I. Les indices agrégés du prix des bois	
a. Indice général	
b. Toutes essences résineuses	
c. Bois d'industrie et bois énergie feuillus	
II. Les indices par essences	p 10
a. Chêne	
b. Hêtre	
c. Douglas	
d. Epicéa commun	
e. Epicéa de Sitka	
f. Pin maritime	
g. Pin laricio	
h. Pin sylvestre	
i. Peuplier	
ANNEXE 1	p 19
a. Origine des données : la base EFF	
b. Mode de calcul des prix	
ANNEXE 2	p 20
a. L'interprofession nationale France Bois Forêt	
b. L'ASFFOR	
c. Les Experts Forestiers de France	
d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts	

INTRODUCTION

L'interprofession nationale France Bois Forêt réunit les organisations professionnelles de la filière forêt-bois allant de la sylviculture et la production forestière - propriétaires publics et privés, gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs - à l'exploitation forestière et la transformation du bois - entrepreneurs de travaux, professionnels de la transformation (scierie, rabotage, parquet et emballages en bois - caisses, palettes et emballages légers) et du commerce du bois.

Depuis 2009, France Bois Forêt a mis en place un observatoire économique. Il a notamment pour objet de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque acteur de la filière de comprendre les marchés et leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.

Dans ce contexte, l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF)* - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts se sont rapprochés pour créer et produire **l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée** avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis ces douze dernières années.

Les données de base de l'indicateur sont issues des ventes groupées de bois sur pied réalisées par Experts Forestiers de France. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

Publié pour la première fois en 2013, **l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée** présente cette année, pour sa quatrième parution, les résultats de l'année 2016.

Cet indicateur intéresse un large public : les investisseurs en forêt aussi bien particuliers qu'institutionnels, les gestionnaires, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction qui s'imposent pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

Grâce à l'apport déterminant de France Bois Forêt, cet indicateur devrait s'enrichir dans les années à venir : les trois partenaires ont convenu d'étudier les conditions de la convergence de leurs résultats avec les données économiques et statistiques provenant des ventes groupées de bois sur pied des deux autres gestionnaires de la forêt française - l'ONF, Office National des Forêts et l'UCFF, Union des Coopératives Forestières Françaises - en vue de la production d'un indice composite couvrant l'ensemble des ventes de bois sur pied de la forêt, publique et privée.

L'Indicateur des ventes de bois est produit par la Société Forestière en partenariat avec l'ASFFOR et Experts Forestiers de France* dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale.

*anciennement CNIEFEB

SYNTHÈSE

Les experts forestiers, membres d'Experts Forestiers de France - EFF - organisent chaque année des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels.

En 2016, ils ont mobilisés et mis sur le marché, par cette modalité de vente, près de 1,9 million de m³ de bois soit 11 % de moins qu'en 2015. Le recul, très corrélé aux prix, est pour l'essentiel du aux moindres volumes de résineux offerts.

La confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir, pour l'exercice 2016, un ensemble de constats :

- Le marché reste demandeur car **près de 83 %** des volumes mis en marché ont trouvé preneur ;
- L'indice général du prix de vente des bois sur pied, en forêt privée, est **en hausse de 3 %** par rapport à 2015 ;
- Il poursuit sa progression entamée en 2013 et, abstraction faite de 2007, il est **à son plus haut niveau** depuis 2004 ;
- Il s'établit à **58 €/m³** contre 56 €/m³ l'année précédente.

Cette progression de l'indice entre 2015 et 2016 masque toutefois des réalités contrastées :

- **Une hausse globale pour les feuillus**, particulièrement pour le chêne (+ 12 % pour un prix moyen de 151 €/m³) lequel bénéficie de la demande étrangère et de l'industrie de la tonnellerie ;
- **Une stabilité du prix des résineux** (+ 1 %) mais avec une forte hausse du douglas (+ 7 %), du fait de l'intérêt des transformateurs pour cette essence, contrebalancée par des baisses significatives (- 3 % pour l'épicéa commun, - 6 % pour le pin maritime) ;
- **Une forte baisse des bois d'industrie et des bois d'énergie feuillus** qui passent sous la barre des 10 €/m³ (- 33 %) sous l'effet des hivers doux successifs, des stocks existants chez les industriels, des cours mondiaux de la pâte à papier.



© Philippe Hallé

Même si l'indice général reflète la part importante prise par le chêne et le douglas dans sa constitution, avec respectivement 16 et 24 % des volumes proposés à la vente, globalement le marché des feuillus se tient bien du fait de la demande externe. En revanche les résineux ne profitent pas encore pleinement du rebond observé sur le marché de la construction.

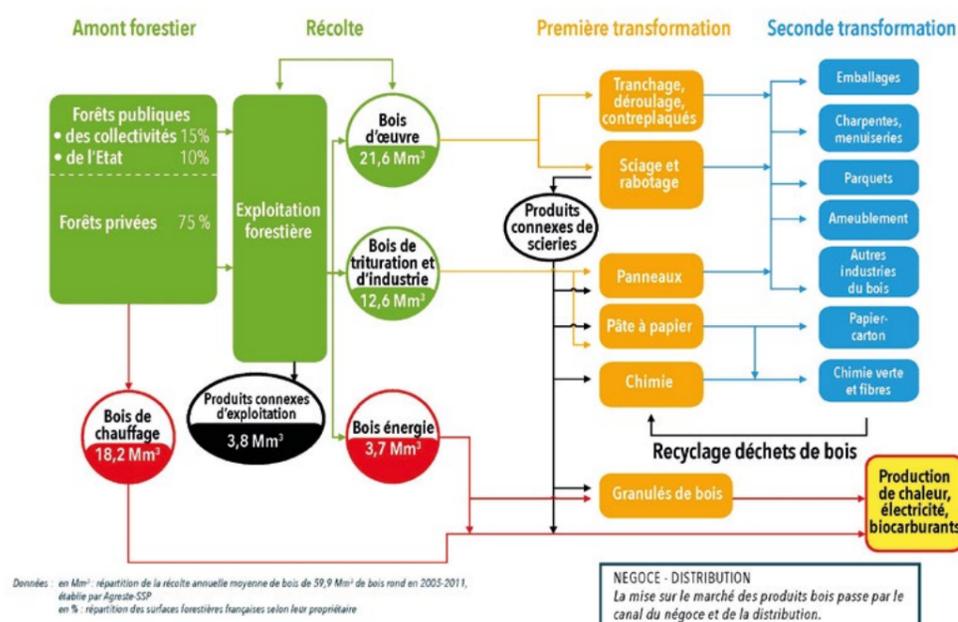
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La formation du prix des différents bois produits en forêt dépend très largement de leurs usages et de leurs destinations. Le contexte économique et ses évolutions prévisibles à court terme deviennent alors un élément de compréhension de la formation des cours et de la demande.

a. Les usages et les destinations du bois

Le tableau qui suit rappelle le schéma d'ensemble de la filière forêt-bois française : l'amont forestier, la récolte, la première puis la deuxième transformation avec les différents usages du bois.

Schéma d'ensemble de la filière Forêt-Bois



Aussi et au vu des bois récoltés qui passent dans le circuit de la première transformation, hors les bois destinés à l'export et à l'énergie¹, leur part en volume dans la deuxième transformation est la suivante² :

- Les emballages - caisses, palettes et emballages légers - 18 %
- La construction - charpentes, menuiseries, parquets - 50 % (70 % du bois d'œuvre)
- L'ameublement - 7 %
- Les autres industries du bois - 1 %
- Les papiers et cartons - 24 %
- La chimie verte et les fibres - volumes encore peu significatifs.

¹ Les bois dont l'utilisation finale est l'énergie sont constitués des bois récoltés en forêt mais aussi des produits connexes de scieries.

² Informations établies à dire d'expert - FCBA - dans l'attente des publications de la Veille économique mutualisée - VEM - mise place par les interprofessions de la filière forêt-bois et les quatre ministères en charge de la forêt et du bois - agriculture, environnement, logement, industrie.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

b. Les éléments conjoncturels

Les éléments de la conjoncture économique et financière à même d'influer sur les cours du bois sont soit de portée générale soit directement liés aux usages des bois. Trois d'entre eux méritent un éclairage particulier.

• La parité euro - dollar

Tout d'abord après la baisse entamée en 2015 (- 10,2 % par rapport à 2014), le cours du dollar par rapport à l'euro reste globalement stable en 2016, avec toutefois un décrochage marqué durant les deux derniers mois. Cela constitue un avantage concurrentiel à l'export, en particulier pour les bois feuillus dont 40 % environ sont exportés.

• Les chiffres du logement

Le secteur de la construction et du logement constitue ensuite un élément essentiel de la demande et du prix du bois compte tenu des volumes qu'il absorbe.

	2013	2014	2015	2016
Permis de construire (dont logement individuel)	422 900 (188 600)	379 000 (158 100)	398 100 (162 200)	456 700 (180 600)
Variation (dont logement individuel)	- 11,90 % (- 11,66 %)	- 10,38 % (- 16,17 %)	5,04 % (2,59 %)	14,72 % (11,34 %)
Mises en chantier (dont logement individuel)	368 200 (175 200)	339 100 (142 700)	339 300 (138 400)	380 600 (150 100)
Variation (dont logement individuel)	- 4,14 % (- 5,91 %)	- 7,90 % (- 18,55 %)	0,06 % (- 3,01 %)	12,17 % (8,45 %)

Source - service de l'observation et des statistiques - ministère en charge du logement

La reprise amorcée en 2015 s'est confirmée en 2016. En particulier le secteur du logement individuel progresse tant dans les permis de construire accordés que pour les mises en chantier : cette distinction entre type de logement est importante car le secteur de la construction individuelle est par nature plus consommateur de bois que le logement collectif.

De plus le secteur de la rénovation et de l'entretien des bâtiments, consommateur traditionnellement important de bois, demeure stable par rapport à 2015 (+ 0,6 % en moyenne annuelle - source INSEE indice BT 50 rénovation et entretien des bâtiments).

• La production industrielle

La production industrielle est un excellent baromètre de la consommation du bois destiné au secteur de la palette, de la caisse et des emballages industriels. En 2016 l'indice de la production industrielle (INSEE) a progressé de 1 % par rapport à 2015.

Cette situation se retrouve dans les chiffres de l'observatoire économique de France Bois Forêt : en tendance annuelle, 2016 par rapport à 2015, on observe ainsi une baisse d'activité de 0,5 % dans la palette pour une hausse de 1,5 % dans la caisserie.

L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

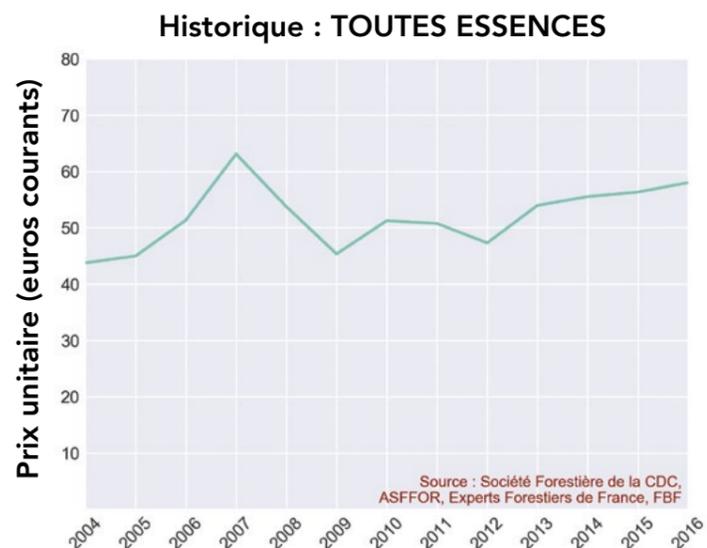
I. Les indices agrégés du prix des bois

a. Indice général

L'indice général poursuit la reprise entamée en 2013 en progressant de 3 % en 2016 et s'établit à 58 €/m³, contre 56 €/m³ en 2015. Si l'on fait exception de 2007, l'indice est à son plus haut niveau depuis 2004, dans un contexte économique pourtant morose depuis 2008. Cela démontre l'intérêt du bois en tant que matériau.

Dans le détail, la hausse de l'indice général est fortement influencée par celle du chêne et du douglas, essences représentant respectivement 16 % et 24 % des volumes étudiés, alors que d'autres indices sont orientés à la baisse.

Si les prix ont évolué de façon positive depuis 2004 - hausse moyenne annuelle de 2.4 % - ils ont suivi les fluctuations de l'activité économique européenne et mondiale. Ainsi, l'embellie amorcée en 2005 et confirmée jusqu'en 2007, à l'instar de la flambée du cours mondial des matières premières, a connu un brutal retournement en 2008 avec les effets économiques nés de la crise des subprimes.



b. Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » est stable à 43 €/m³ (+ 1 %) après la baisse enregistrée en 2015 (- 6 %).

La hausse constatée sur le douglas, qui représente 35 % des volumes de résineux étudiés, contrebalance la baisse enregistrée sur l'épicéa et le pin maritime.

Les prix des résineux restent directement corrélés au secteur de la construction qui a présenté des signes manifestes de redressement en 2016 et devraient donc se faire sentir dans la filière bois courant 2017.

Il est à noter que les prix connaissent une forte disparité régionale liée à la présence des grandes unités de transformation, des bassins de consommation et, dans une moindre mesure, au dynamisme des ports. A ce titre, le nord de la France est mieux doté que le sud, exception faite du sud-ouest pour le pin maritime.



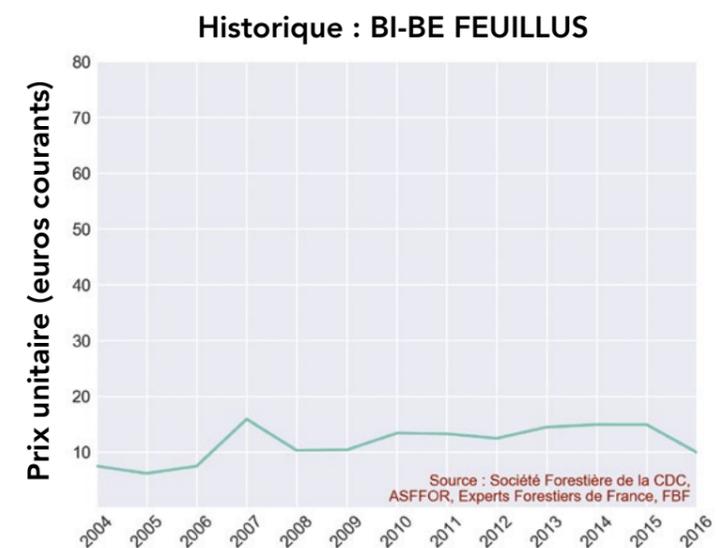
L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

c. Bois d'industrie et bois énergie feuillus

Après trois années de relative stagnation, le bois d'industrie feuillu accuse une baisse notable de 33 %, passant sous la barre des 10 €/m³.

Les tendances négatives observées en 2015, sur ce marché à savoir :

- La baisse brutale en 2015 et début 2016, des cours de la pâte à papier (- 25 %)
- Les trois hivers doux successifs entre fin 2013 et début 2016, conjugués aux prix exceptionnellement bas du pétrole et du gaz
- Les stocks importants détenus par les industriels de la fabrication de panneaux, du fait de la mauvaise conjoncture de la construction les années précédentes.



Une analyse plus fine des résultats montre que les lots purs de bois d'industrie feuillu bénéficient de prix plus importants que les lots mélangés pour lesquels cette catégorie de bois est considérée comme un sous-produit.

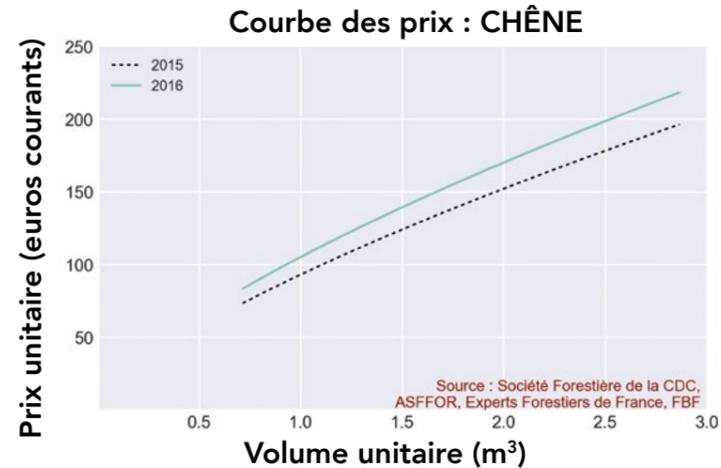


L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

II. Les indices par essences

a. Chêne

Le prix moyen s'établit à 151 €/m³ contre 135 €/m³ en 2015, soit une hausse de 12 %. Toutes les qualités bénéficient de cette augmentation, et ce, en raison de marchés porteurs pour tous les usages potentiels de cette essence : charpente, menuiserie, parquets, rénovation, traverse paysagère, tonnellerie...



Les cours sont tirés vers le haut par :

Une demande importante :

- de l'Angleterre, en particulier pour la charpente,
- de l'Allemagne, qui possède des industries de parqueterie, débouché pour lequel on note une reprise de l'activité de + 3 % en 2016,
- de pays européens tels que la Suisse, l'Italie ou l'Espagne
- de l'Asie, et en particulier de la Chine, gros importateur. Il est à noter que les achats se portent aujourd'hui principalement sur des sciages et sur des produits issus de bois de qualité moyenne
- de l'industrie de la tonnellerie pour les qualités merrains

Hormis pour cette dernière qualité de bois, le marché français est quant à lui peu actif, en particulier celui de l'artisanat, autrefois très consommateur.

Des tensions sur les approvisionnements de matière première, tant sur la forêt privée que la forêt publique.



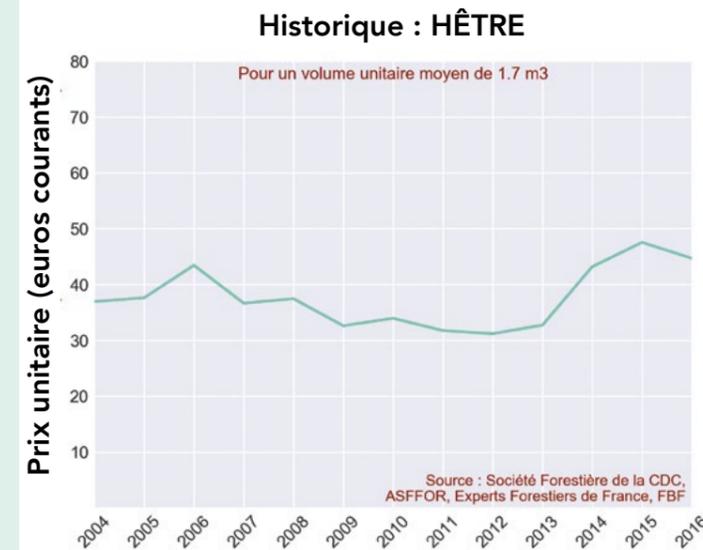
L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

b. Hêtre

Après une année 2015 ayant vu se redresser le prix moyen du hêtre (46 % de hausse sur la période 2013 - 2015), l'année 2016 voit s'éroder ce prix de 6 %, pour s'établir à 45 €/m³.

Ce prix reste en dessous du prix qu'un producteur pourrait attendre de ce bois du fait de ses qualités technologiques intrinsèques.

Même si cette tendance est moins prononcée que les années précédentes, pour cette essence, la pureté du lot (absence d'autres essences en mélange) semble apporter une petite plus-value, de même que la proximité d'usine de déroulage.



© Atlanbois

L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

c. Douglas

Le prix du douglas repart à la hausse (+ 7 %), après une année de baisse et atteint un prix proche de son plus haut niveau depuis 2007.

Cela s'explique en particulier par une appréciation des prix des bois de volume unitaire compris entre 0.5 m³ et 1.5 m³, particulièrement appréciés des transformateurs.

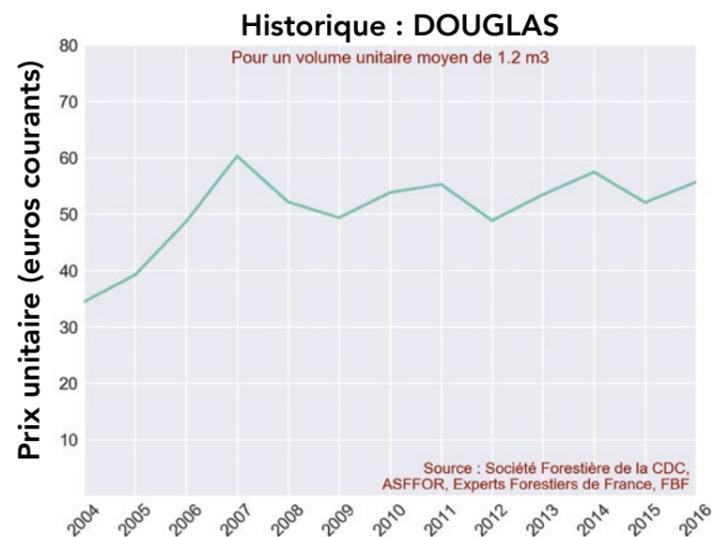
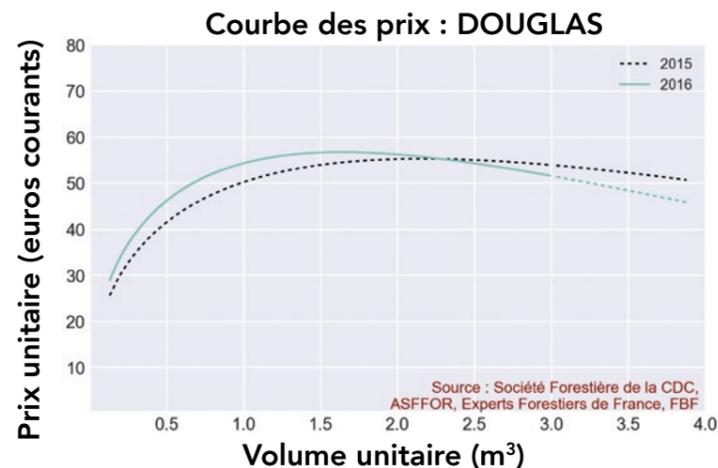
La disparité régionale reste de mise : les prix offerts dans l'Est de la France sont généralement 30 % à 40 % plus élevés que ceux d'Occitanie ou du sud du Massif Central.

Les gros bois, de volume unitaire supérieur à 2.5 m³, voient à nouveau leur prix baisser. En effet, les débouchés de ces bois ne sont pas suffisamment valorisant pour absorber les surcoûts liés à leur transformation.

Le prix moyen s'établit ainsi à 56 €/m³ en 2016 pour un arbre de 1.2 m³ de volume unitaire moyen, contre 52 €/m³ en 2015.



© F. Morlaix



L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

d. Epicéa commun

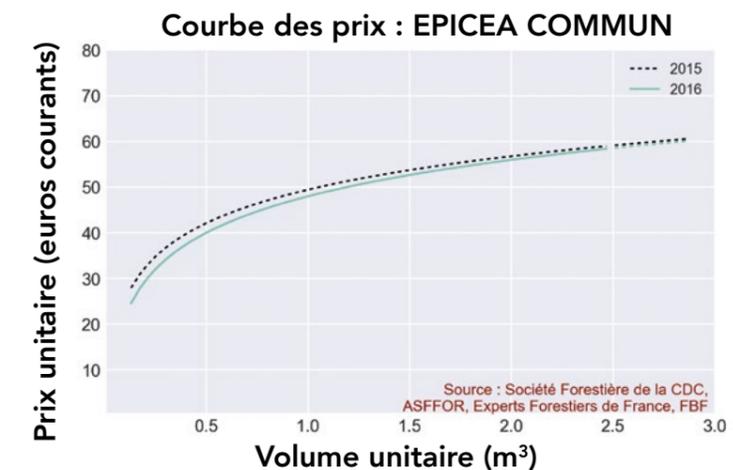
La baisse du cours de l'épicéa, constatée depuis 2014, tend à se stabiliser : le prix diminue de 3 % en 2016 (contre respectivement 8 % et 21 % en 2015 et 2014).

En effet, la bonne santé des fabricants de charpente et de menuiserie constatée en 2016, profitant du rebond du marché de la construction, n'a pas profité pleinement pour l'instant aux scieurs résineux français : une progression des importations de sciages résineux de 3 % a été constatée sur l'année 2016.

Au global, depuis le pic atteint en 2013, le prix moyen a baissé de 30 %, pour revenir à peu près à son cours de 2012. Malgré cela, il reste à un niveau satisfaisant pour le producteur.

Le prix moyen s'établit ainsi à 47€/m³, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, contre 48€/m³ en 2015.

Pour des raisons similaires, il existe les mêmes disparités régionales que celles observées pour le marché du douglas, pour des raisons similaires.



L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

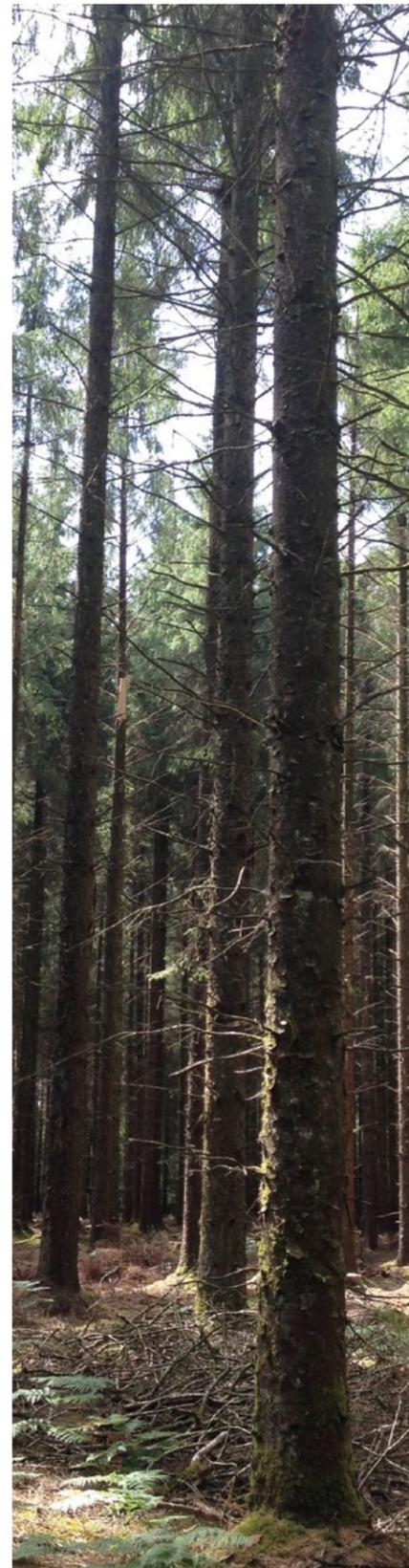
e. Epicéa de Sitka

Cette essence, dont une part significative est exportée en Asie, subit une deuxième année de baisse consécutive en 2016, de l'ordre de 7 %. L'impact des nouvelles normes phytosanitaires pour l'export des grumes explique en partie cette baisse.

Le prix moyen du m³ s'établit à 41 € en 2016 pour un arbre moyen de 1,1 m³ contre 44 € en 2015. Il se maintient au-dessus des niveaux observés en 2012, première année de référence pour cette essence.

Il faut retenir la forte disparité régionale existant entre le quart nord-ouest (Bretagne en particulier) et le sud (Limousin et massif de la Montagne Noire), avec des écarts de 20 % à 30 % en faveur des bois septentrionaux.

Enfin, le volume unitaire des bois est de moins en moins discriminant sur la valeur des lots, avec des prix moyens quasiment identiques pour des arbres de volume unitaire de 0.4 m³ à 1.8 m³.



© Frédéric Moutier

L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

f. Pin maritime

Après une forte hausse en 2014 et une stabilité en 2015, le prix du pin maritime est à la baisse (- 6 %), entraîné par celle des prix des petits bois. Le prix moyen s'établit à 34 €/m³ en 2016 pour un arbre de 1.25 m³ de volume unitaire moyen, contre 36 €/m³ en 2015.

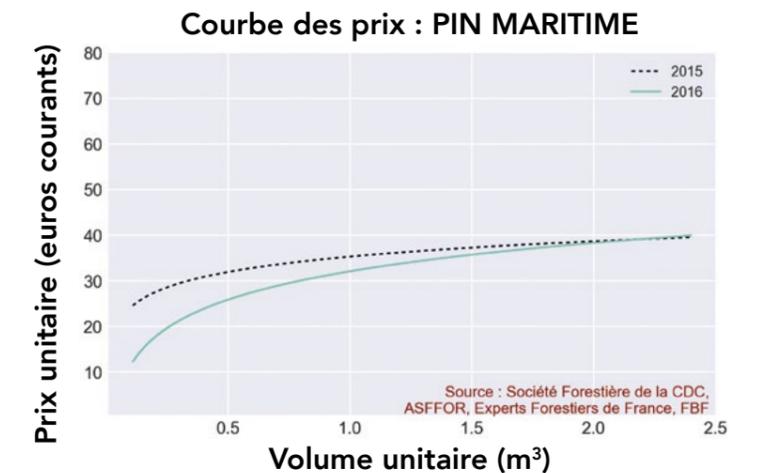
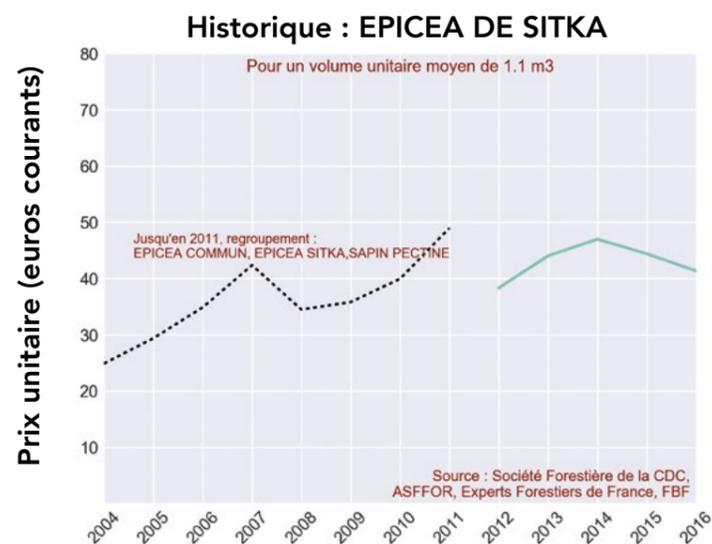
Le prix du pin maritime est fortement lié à l'évolution du prix dans le sud-ouest, région majeure de production, où les prix sont liés au marché de la trituration du fait du poids des papetiers.

Ainsi, dans cette région, les propriétaires ont mis en vente de nombreuses coupes de régularisation de parcelles sinistrées, afin de profiter des prix revalorisés et de l'arrêt des aides au nettoyage des parcelles d'ici fin 2017.

Cet afflux de matière combiné à des cours faibles de la pâte à papier explique en partie le recul observé.



© Atlanbois



L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

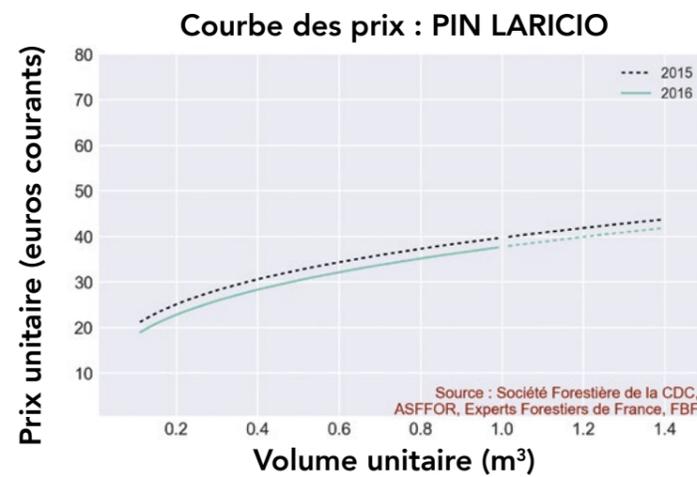
g. Pin laricio

Le prix du bois de pin laricio poursuit sa baisse en 2016, mais de manière moins importante : - 7 % contre - 11 % en 2015. Il passe ainsi de 30.5 €/m³ à 28.5 €/m³.

Cette diminution est répartie équitablement sur l'ensemble des catégories de volume unitaire. À volume unitaire comparable, le pin laricio reste mieux valorisé que le pin maritime (ou sylvestre du reste), du fait notamment de ses qualités intrinsèques supérieures (meilleure rectitude, accroissements plus fins, poids, ...).

À l'exception des pics de 2014 (report d'approvisionnement lié à la baisse de la ressource en pin maritime) et de 2007, le cours se maintient au-dessus des niveaux de valeurs observés depuis 2004.

Il faut enfin noter des écarts importants entre les bois du massif de la Montagne Noire et ceux de Normandie ou de l'Yonne par exemple, valorisés 30 % à 40 % plus cher que les premiers.



L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

h. Pin sylvestre

Le prix du bois de pin sylvestre repart à la hausse en 2016 (+ 9 %), s'établissant à près de 30 €/m³, pour un volume unitaire moyen de 0.8 m³.

Il semblerait que le pic de valeur observé en 2014 tiende d'une exception conjoncturelle et que le prix de cette essence reprenne aujourd'hui le cours de son évolution normale, se rapprochant des niveaux de prix observés en 2007.

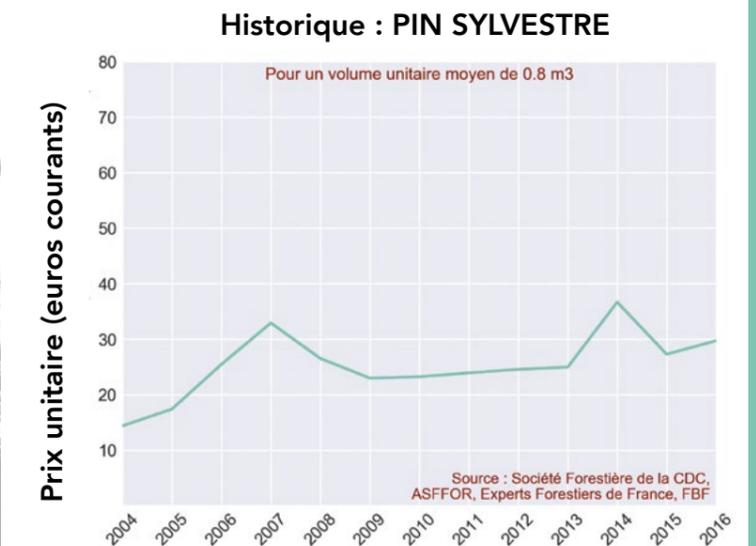
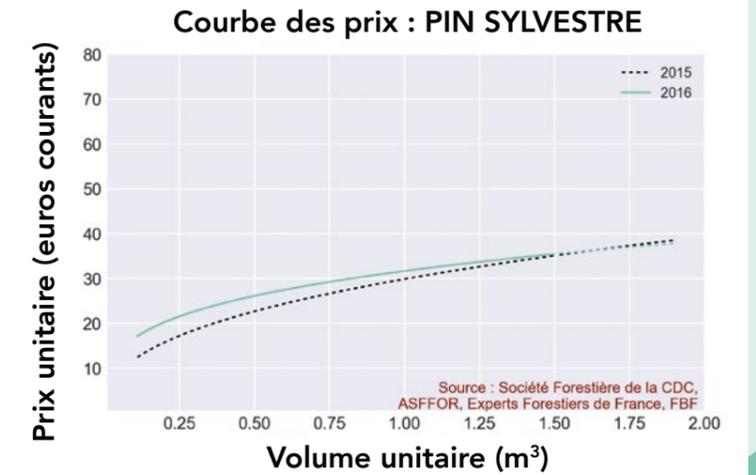
La hausse concerne essentiellement les bois de faible volume unitaire : + 15 % à 20 % pour un arbre moyen de 0.5 m³.

Il faut enfin noter que le pin sylvestre est l'une des essences résineuses les plus représentées sur le territoire national, avec des lots vendus dans près de 70 départements.

Il connaît évidemment de fortes disparités régionales de prix, par exemple entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux d'Alsace, réputés pour leur qualité.



© Atlanbois



L'INDICATEUR 2017 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

i. Peuplier

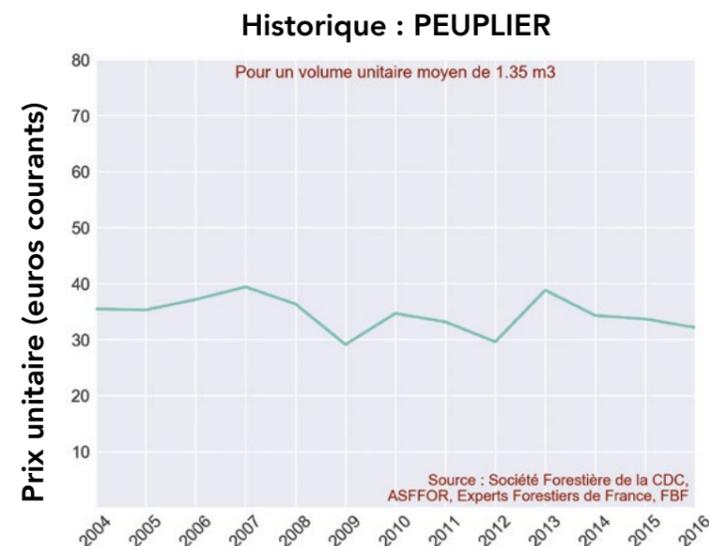
La demande en peuplier est en hausse et a permis d'obtenir plusieurs offres par lot, contrairement à 2015, où de nombreux lots étaient restés sans offre.

Malheureusement il n'y a pas eu d'effet sur les prix, puisque le prix moyen du peuplier baisse à nouveau de 4 %, pour atteindre un prix moyen de 32 €/m³.

L'intérêt semble se porter sur la qualité déroulage, alors que le sciage et la trituration (houppier) ne trouvent pas preneur.

Ces deux tendances contradictoires peuvent expliquer la baisse constatée alors que des prix supérieurs à 40 €/m³ ont été observés sur des lots de qualité.

L'évolution des cours dans les années à venir sera à surveiller du fait de la tension sur la ressource qui pourrait naître du manque de renouvellement des peupleraies, ce dont s'alarment les transformateurs.



ANNEXE 1

La base de l'information traitée

a. Origine des données : la base EFF

Les experts forestiers membres de l'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

A titre indicatif, ce sont de 50 à 55 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- 2 500 à 3 000 lots,
- 1 500 000 à 1 800 000 m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 270 000 à 300 000 m³ de bois d'industrie et de bois énergie.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le chêne, le hêtre, le châtaignier, le frêne, le peuplier, le merisier, le sapin pectiné, l'épicéa commun, l'épicéa de Sitka, le douglas, le pin laricio de Corse, le pin sylvestre, le pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b. Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77 %), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

$$\text{Prix du lot} = \text{Prix essence 1} + \text{Prix essence 2} + \text{Prix essence 3} \dots$$

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

$$\begin{aligned} \text{Prix du lot} = & \\ & + F1 (\text{Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1}) \\ & + F2 (\text{Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2}) \\ & + F3 (\text{Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3}) \\ & + \dots \end{aligned}$$

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

ANNEXE 2

II. Les partenaires de l'indicateur

a. L'interprofession nationale France Bois Forêt

L'Interprofession nationale de la filière Forêt-Bois a été créée le 8 décembre 2004, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire dite « CVO », des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

Les champs d'intervention de France Bois Forêt couvrent :

- La recherche le développement et l'innovation afin de permettre aux produits transformés en France de répondre aux exigences normatives et réglementaires, ex. caractérisation des essences en fonction des usages...
- La promotion technique ou générique afin d'accroître la demande en bois au profit des producteurs et transformateurs de bois français, ex. réseau de prescription en région ; campagnes de communication médias ; participation à des événements (salons professionnels) ; informations auprès de plateformes spécialisées de négoce en matériaux, ...
- L'éducation à l'Environnement, l'attractivité des métiers, ex. informations en milieu scolaire avec des plantations pédagogiques; partenariats avec l'ONISEP...
- La mobilisation de la ressource forestière française, ex. chartes forestières de territoires ; référents forêts-territoires qui œuvrent, sur le terrain, auprès des communes et collectivités forestières ; soutien au dispositif FOGEFOR de formation des propriétaires forestiers privés, ...
- La mise à disposition de données statistiques afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier les marchés et de suivre l'offre et la demande, ex. fourniture de données statistiques trimestrielles recueillies auprès de ses membres dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt (collaboration avec la Société Forestière CDC) ; étude sur les marchés des sciages et des produits en bois ; veille économique mutualisée dans le cadre d'un partenariat original « public-privé ».

France Bois Forêt encourage également l'innovation et l'exportation de produits transformés en soutenant les actions portées par Frenchtimber.

Enfin, l'Interprofession nationale agit auprès de ses membres en tant qu'instance de concertation et de décisions pour assurer le dynamisme et la cohérence de ses actions. Depuis 2005, ses accords interprofessionnels successifs renforcent sa démarche.

France Bois Forêt est le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts, sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

b. L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion soit pour leur compte propre soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

Ces fonds, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l' « **Indicateur du prix de vente des bois sur pied** » participe.

ANNEXE 2

c. Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupe 132 experts forestiers, 27 stagiaires, et travaille de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 290 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. A ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle intervient dans 20 % à 25 % des transactions portant sur des biens forestiers privés de plus de 100 ha, ce qui représente 80 000 ha de forêts achetées ou vendues depuis 2005 pour ses clients.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,3 million de m³ de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

Étude réalisée par :

Interprofession nationale France Bois Forêt

Eric Toppan - Coordinateur de l'observatoire économique

Société Forestière de la CDC

Frédéric Moutier - Expert forestier – Adjoint au Directeur de la gestion technique et patrimoniale

Louis Ressaire - Ingénieur forestier – Responsable de l'unité d'appui opérationnel

Gaël Legros - Ingénieur forestier – Chargé de clientèle

Frantz Vichot - Actuaire - Responsable Ingénierie financière

Experts Forestiers de France

François Hauet - Expert forestier - Secrétaire général

ASFFOR

Jean-Yves Henry - Expert forestier - Secrétaire permanent

Conception :

Agence RDN

Fadela BENABADJI



© France Bois Région



ASFFOR

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS D'INVESTISSEURS ET FORESTIERS



Avec le soutien de



Société Forestière de la Caisse des Dépôts - 8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS - forestiere-cdc.fr

ASFFOR - 8 bis rue de Châteaudun, 75009 PARIS - asffor-investisseurs.fr

Experts Forestiers de France - 6-8 rue Chardin 75016 PARIS - foret-bois.com

Avec le soutien de :

France Bois Forêt - CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS - franceboisforet.fr